



## Problème avec ma propriétaire

Par **CélineC**, le **06/01/2009** à **18:04**

Bonjour, je rencontre de gros problèmes avec ma propriétaire. Aucune discussion n'est possible. Je lui ai fait pourtant parvenir 3 courriers avec AR : aucune réponse de sa part.  
1 - j'occupe le logement qu'elle habitait : elle m'a demandé comme service de laisser ses meubles et affaires dans le garage listé sur le bail le temps de retrouver un logement : cela fait plus de 2 ans que ces affaires y sont et qu'elle ne réagit à aucune de mes relances. j'ai tjrs payé mon loyer rubis sur ongle (y compris ce garage) et n'ai pourtant pas pu en jouir... maison de 120 m<sup>2</sup> habitable + terrasse couverte de 40 m<sup>2</sup>+ garage fermé de 40 m<sup>2</sup> pour un loyer de 805 euros : comment puis-je chiffrer ma perte financière ? comment est considéré une surface non habitable comme un garage, à quelle hauteur de loyer peut elle correspondre ? 1/5°?

2 - ma propriétaire avait isolé 60 m<sup>2</sup> de la maison, en faisant ainsi une maison mitoyenne de façon à percevoir un second loyer : or elle refuse de mettre en place des compteurs individuels => elle vient de louer au 1er janvier 2009 la partie de 60m<sup>2</sup> malgré mes relances et inquiétudes et sans m'en avertir => elle a demandé aux nouveaux locataires de venir "s'arranger avec moi" pour le paiement des charges (puisque les seuls compteurs existants sont ceux que j'ai fait ouvrir à mon nom en entrant dans le logement)=> quels sont mes recours ? quels sont les risques qu'elle me fait prendre en m'obligeant ainsi à "sous-louer" mes consommations d'énergie ?

Je suis dans une impasse. je vous remercie donc à ce titre de toute l'aide que vous pourrez m'apporter.

Par **Marion2**, le **06/01/2009** à **21:40**

Bonsoir,

Je vous conseille vivement de contacter rapidement l'Agence Départementale pour l'Information des Locataires (ADIL). La mairie vous donnera ses coordonnées.

Bon courage